

Procès-verbal de l' A G E
du mardi 11 août 2009

L'Assemblée Générale Extraordinaire a débuté à 18 heures 30, sous la présidence de Pierre TOCQUEVILLE, par la lecture des lettres de Monsieur Mike DICKINSON et Monsieur Jean-Michel TANGUY (Voir ci-dessous) ainsi qu'un débat sur le pourquoi de l'A.G.E. de ce jour, les adhérents de l'Association Flainoise en comprenant mal la raison ; un vote ayant déjà eu lieu en avril 2007. Les membres du conseil présents expliquent que, suite à l'élection au Conseil d'Administration de décembre 2008, quatre membres de ce conseil (sur sept) voulaient tenter via l'Association Flainoise un recours contre l'UTN, le PLU de Magland, et le permis de construire du Terminal Neige Palace. Pour les les trois autres membres, ceci ne pouvait se faire sans une nouvelle décision des membres. Dans la foulée, certains membres ont alors rappelé que le conseil d'administration doit appliquer les décisions des membres et devait donc respecter le choix fait en avril 2007. Certains ont relevé et regretté l'absence des autres membres du conseil d'administration, et même appelé à la démission dudit conseil.

Après de nombreux échanges sur ce projet et celui de M.G.M., il a été procédé au vote et à son dépouillement acquis vers 19h45:

Point 1: arrêté U.T.N. du 12 janvier 2009 et modification du P.L.U. de Magland du 4 février 2009

Votants 95.

Ne pas s'opposer 89 - décide de s'opposer 6 -

Point 2: futur permis de construire lié au projet « Terminal Neige Palace (TNP)»

Votants 95.

Ne pas s'opposer 85 - décide s'opposer 9 - abstention 1 -

Point 3: futur permis de construire lié au projet
« Résidence M.G.M. de la piscine »

Votants 95.

Ne pas s'opposer 93 - décide de s'opposer 2 -

L'ordre du jour étant épuisé, les adhérents ont échangé, parfois avec vivacité, sur les points suivants:

- la propreté de la station,
- les dysfonctionnements des deux ascenseurs et le délai des réparations avant leur remise en marche,
- la notion d'accueil en situation hivernale et estivale,
- la qualité du site flainois en été et les différents projets,

- l'importance de la Musique à Flaine son développement et les disciplines voisines par exemple le folklore, le jazz et la danse,
- les projets de DSF (Domaine Skiable de Flaine), et l'offre réduite cet été pour la 2ème année consécutive en raison de la fin de révision du DMC, avec les explication détaillées de Frédéric Marion

Nous prévoyons de relayer ces informations ultérieurement.

Le Président a remercié le Syndicat Intercommunal de la mise à disposition de l'auditorium et l'ensemble des membres présents ou représentés et les élus qui ont participé à ces échanges.

La séance est levée vers 21 heures.

Pierre Tocqueville
Président

Thomas Heppel
Secrétaire de l'A. G. E.

P.S.

- La participation à cette assemblée a été forte pour une saison d'été avec 95 adhérents présents ou représentés. Avec les nouvelles cotisations reçues lors de cette assemblée, notre association compte 181 membres au 20 août 2009. Certains membres ont regretté de ne pas avoir été informés de la pétition en faveur de la tenue de cette AG Exceptionnelle. Il faut signaler qu'il s'est agi d'une démarche personnelle de Thomas Heppel qui n'a pas eu accès au fichier Adhérents, et que l'information a été relayée de bouche à oreille, en sus du site web dans la rubrique "Tribune TNP", au même titre que des prises de position pour et contre le projet TNP.

- Les noms des 157 membres actifs de l'association (à la date du 10 août) et des 63 signataires de la pétition étaient consultables à l'entrée de l'Assemblée Générale Exceptionnelle.